

# RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ESH

SEANCE DU MERCREDI 3 JUIN 2015

## Collège Salariés

### Présents

Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire  
Patricia CAMPIN, CGT-FO, Suppléante  
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC, Suppléante  
Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire  
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante  
Jean-Louis DUMAS, CGT, Suppléant

## Collège Employeurs

Sébastien COLIN  
Nicolas MULLER  
Didier POUSSOU  
André INDIGO  
Odile LE VEN

### Absents excusés

Sébastien GACHE, CFDT, Titulaire  
Jean-Jacques GRANDCOIN, CGT, Titulaire  
Antonio MARTINS, CFDT, Suppléant  
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Titulaire

Valérie FOURNIER  
Philippe DE NIJS  
Jean-Claude QUEMIN  
Elisabeth ESTIGNARD  
Philippe VAREILLES  
Marc LELIEVRE  
François MELIN  
Christine JUILLAND

En présence de Sylvain JULHES, UNIFORMATION

Julien MESTRE, Chargé de développement RH et secrétaire de la CPNEF

Ouverture des travaux à 9h45 sous la présidence de Monsieur Didier POUSSOU.

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

### **1. Validation du relevé de décisions de la séance du 20/05/2015**

Cf. annexes 1 et 2

**Décision des membres de la CPNEF** : le relevé de décisions est validé à l'unanimité

### **2. Dispositif Professionnalisation**

Cf. annexe 3

Par courrier du 22 mai 2015, UNIFORMATION informe les membres de la CPNEF de la « suspension des prises en charge des périodes de professionnalisation et dans l'objectif de revoir les modalités d'accès aux fonds en préservant, pour chaque branche professionnelle, la possibilité de mettre en œuvre des priorités et modalités spécifiques. »

Par ce même courrier, UNIFORMATION invite les membres de la CPNEF à maintenir ou à mettre en œuvre de nouvelles orientations, priorités et modalités en 2015.

Les membres de la CPNEF rappellent les décisions prises par la branche professionnalisation au cours des précédentes séances :

- Prise en charge des périodes de professionnalisation à 18€ /heure
- Prise en charge des contrats de professionnalisation à 15€ /heure

**Décision des membres de la CPNEF :** les membres de la CPNEF décident à l'unanimité :

- d'adresser à UNIFORMATION un courrier reprenant les décisions de la branche professionnelle

### 3. Accord formation transitoire pour la branche des esh

Suite à la signature par la CFDT, la CGT et FO de l'accord transitoire relatif à la formation professionnelle de la branche professionnelle des Offices publics de l'Habitat, la Fédération des esh rappelle les dispositions prévues par cet accord et la Délégation Employeur interroge les organisations signataires sur les motivations ayant conduit à la signature de cet accord.

Ce point n'appelle pas de décision.

### Informations et questions diverses

- **Reliquat de fonds mutualisé 2013**

UNIFORMATION informe les membres de la CPNEF de la consommation de l'ensemble de l'enveloppe du Reliquat de fonds mutualisé 2013 et que les demandes sont supérieures aux ressources disponibles.

Dans l'attente de l'attribution par UNIFORMATION du reliquat de fonds mutualisé 2014, les membres de la CPNEF souhaitent attendre les décisions du Conseil d'Administration pour établir les modalités de financement des derniers dossiers en attente.

- **CFESS**

UNIFORMATION et les membres de la CPNEF font état de difficultés dans les modalités de gestion des demandes de CFESS et ce, compte tenu des délais nécessaires entre les demandes de congés et l'accord d'UNIFORMATION pour le remboursement des salaires auprès de l'esh.

Les membres de la CPNEF demandent à UNIFORMATION un état de suivi de la collecte CFESS.

Clôture de la séance à 11h10.